



Bureau national du samedi 21 septembre 2013

Compte rendu approuvé

Membres du Bureau national présents : Marie-Pascale Avignon-Vernet, Medhi Benlahcen (vice-président), Michèle Bloch (trésorière), Monique Cerisier ben Guiga (présidente), Nicole Galeazzi (par Skype), Catherine Libeaut, Gérard Martin (secrétaire général).

Sénateurs invités présents : Jean-Yves Leconte, Claudine Lepage.

Sénateurs invités excusés : Richard Yung, Kalliopi Ango Ela.

Permanentes présentes : Laurence Deglane et Mélina Frangiadakis.

La séance est ouverte à 9h30 par le Secrétaire général.

1 – Compte rendu du dernier Bureau national approuvé par courriel.

Le compte rendu du BN du 29 août a déjà fait l'objet d'une approbation par courrier électronique.

2 – Assemblée générale

▪ AG 2013 : l'essentiel

Michèle Bloch fait savoir aux membres du Bureau national (BN) que les problèmes de son et de déroulement du déjeuner ont été signalés à la direction du FIAP qui s'est engagée à y remédier afin que la prochaine AG se déroule dans de meilleures conditions. Marie-Pascale Avignon-Vernet constate un renouvellement des participants et un rajeunissement de l'assistance. Il y avait plus de monde qu'à l'AG précédente et la provenance géographique des participants était plus variée. Gérard Martin se félicite de la forte majorité de jeunes parmi les candidats au Conseil d'administration (CA). Nicole Galeazzi remarque cependant que les candidats se sont très peu exprimés sur ce qu'ils avaient envie d'apporter au CA. Monique Cerisier ben Guiga souhaite que le BN adresse un courriel d'encouragements à Eugénie Merieau, candidate malheureuse de Thaïlande, non élue à une voix près.

Des adhérents qui ne s'étaient pas inscrits préalablement au déjeuner du samedi ont voulu malgré tout participer. Il y avait 20 personnes supplémentaires par rapport au nombre d'inscrits ce qui explique que le personnel du FIAP ait servi de petites assiettes (bien que le FIAP ait prévu une marge de 15 repas). En conséquence, l'année prochaine, il conviendra d'être plus ferme tant sur l'inscription au déjeuner que pour le dîner (77 participants cette année pour 70 inscrits, capacité maximale du restaurant). Un système de tickets pourra être instauré pour éviter que cette situation ne se reproduise.

▪ Dates de l'AG 2014

Compte rendu approuvé

Il n'y a pas de salle disponible au FIAP le dernier weekend d'août 2014. La date de l'Assemblée générale sera donc avancée au samedi 23 août. Les ateliers se dérouleraient au FIAP le vendredi 22. De premiers ateliers seront peut-être organisés au siège de l'association dès le jeudi 21 août.

- **Propositions de Catherine Libeaut** : expliquer les modalités de vote avant l'élection des membres du CA et, par souci d'équité, faire respecter un temps de présentation identique (prévoir un chronomètre) pour tous les candidats.
Gérard Martin rappelle qu'il n'a bridé aucun candidat durant leur présentation. Il sera précisé l'année prochaine qu'il faut entourer les noms des candidats pour lesquels on vote (risque d'erreur plus grand si on raye ceux pour lesquels on ne vote pas).

3 – Retour sur la dernière session de l'Assemblée des Français de l'étranger

- **Bilan de la réunion du groupe du jeudi 12 septembre**

Etaient invités à cette réunion du groupe Français du monde-adfe à l'AFE les représentants des partis politiques de gauche. Trois d'entre eux ont répondu favorablement à l'invitation du groupe : Europe Ecologie-Les Verts, le Parti radical de gauche et le Parti socialiste qui ont tous dit être favorables à l'union de la gauche pour l'élection aux conseils consulaires.

Gérard Martin précise qu'il y avait unanimité des participants sur l'idée que les listes de candidats devaient être établies sur le terrain et non pas depuis Paris, de préférence sous une étiquette « Français du monde ». Ces candidats doivent s'engager à voter à gauche à l'élection sénatoriale.

Monique Cerisier ben Guiga souligne que les représentants des partis politiques n'ont pas l'expérience des élections locales des Français de l'étranger. Boris Faure, premier secrétaire de la Fédération des Français de l'étranger du PS souhaite organiser une première réunion matinale, à Solferino, avec un nombre assez important de participants. Il propose que le siège de chaque organisation accueille tour à tour les réunions de cette commission de coordination. Monique Cerisier ben Guiga est quant à elle favorable à la constitution d'une commission de coordination qui serait composée de deux représentants de chaque parti concerné et de deux représentants de Français du monde-adfe. Cela ferait un total d'une dizaine de personnes qui se réuniraient au siège de Français du monde-adfe qui est un terrain neutre, pour assurer le suivi de la préparation de l'élection. Le BN est unanimement favorable à cette proposition.

Il est rappelé que seuls les partis politiques sont autorisés à financer la campagne électorale, mais que les candidats ne sont pas obligés d'être investis par un parti pour se présenter à l'élection.

Mehdi Benlahcen informe les membres du Bureau national que le Parti de gauche a donné à ses militants la consigne de constituer des listes.

- **Intentions des membres du groupe pour les élections de 2014**

Compte rendu approuvé

Michèle Bloch restitue le tour de table des membres du groupe qui ont chacun indiqué leur intention de se présenter ou non aux conseils consulaires, à l'AFE et à la sénatoriale. La plupart des conseillers AFE actuels souhaitent se présenter à la future AFE. La quasi-totalité des candidats à la sénatoriale ont annoncé se présenter en soutien de la liste qui sera conduite par Claudine Lepage-Richard Yung ou Richard Yung-Claudine Lepage.

Pour Monique Cerisier ben Guiga, seuls les conseillers consulaires élus avec les meilleurs scores en valeur absolue pourront prétendre à être conseillers AFE.

La sénatrice Joëlle Garriaud-Maylam a fait voter un amendement au Sénat le 20 septembre visant à interdire le cumul des fonctions de parlementaire et de conseiller consulaire.

▪ Absence de décision concernant Jean-Jacques Rateau

L'appartenance au groupe de Jean-Jacques Rateau (suite à sa suspension d'adhésion à l'association et au non-respect de l'article 2 du règlement intérieur du groupe) n'a été à l'ordre du jour d'aucune réunion du groupe.

Les membres du groupe ont en revanche remercié Gérard Martin de leur avoir communiqué l'ensemble des éléments du dossier conduisant à la saisine de la CNC et à la décision de suspension prise par le BN.

4 – Communication et partenariats

▪ « Français du monde »

Le n°175 de « Français du monde » part chez l'imprimeur. Un dernier numéro (176) doit paraître avant la fin de l'année.

Les membres du BN souhaitent consacrer le prochain numéro aux questions scolaires, qui seront centrales pour les élections de 2014. Une interview de la nouvelle directrice de l'AEFE, Hélène Farnaud-Defromont, est d'ores et déjà prévue. Les résultats de la Commission nationale des bourses ne seront pas encore connus au moment de la rédaction mais cela n'empêche pas d'aborder les questions de la réforme des bourses et de l'avenir du réseau.

Le numéro à paraître au mois de mars sera plus électoral.

Monique Cerisier ben Guiga souhaite que la liste d'envoi du magazine soit revue de façon à ce que moins de numéros emballés individuellement soient envoyés dans les ambassades. Michèle propose d'envoyer des paquets plus importants aux sections et de charger les responsables de sections d'aller déposer eux-mêmes des magazines dans les consulats et ambassades.

▪ Partenariats

- **Fondation Education contre le racisme** : Mehdi Benlahcen a à nouveau rencontré Lilian Thuram à Lisbonne. Son intervention au séminaire des personnels encadrants de l'AEFE a débouché sur un programme de voyages dont le 1^{er} se fera au Brésil en juin



Bureau national du samedi 21 septembre 2013

Compte rendu approuvé

à l'occasion de la coupe du monde. Michèle Bloch remarque que ce partenariat entre l'AEFE et la Fondation Thuram pourrait être mentionné dans le prochain numéro du magazine.

- **AFM-Téléthon** : le processus est lent car les équipes de l'AFM-Téléthon sont prudentes. Elles souhaitent équilibrer la communication entre les différents acteurs de ce premier Téléthon des Français de l'étranger. Michèle Bloch, Marie-Pascale Avignon-Vernet et Mélina Frangiadakis les rencontrent mardi et essaieront de faire accélérer les choses.
- **Planisphère SAS** : Mehdi Benlahcen explique qu'il s'agit d'une société qui avait contacté la section Indonésie. Planisphère SAS est une jeune société qui travaille avec des Français retraités souhaitant faire des séjours de 3 à 4 mois à l'étranger durant l'année. Ils veulent profiter de l'association pour les accueillir sur place (accueil à l'aéroport et invitation aux activités de la section). En l'échange de ce service, une rémunération serait possible. Catherine Libeaut suggère de leur proposer un projet-pilote sur une seule section.

Michèle Bloch insiste sur la nécessité pour l'équilibre financier de l'association de développer des partenariats payants et de la publicité. Mélina Frangiadakis pourrait démarcher en ce sens les « Notaires de France » qui publient un guide sur lequel on communique régulièrement.

Monique Cerisier ben Guiga précise que les sections sont totalement libres d'inviter des notaires pour organiser des questions-réponses. Nicole Galeazzi recommande d'inviter conjointement notaire français / notaire local car les notaires français ne connaissent pas toujours bien la législation locale et inversement.

Monique Cerisier ben Guiga souhaite en outre faire le point sur tous les partenariats en cours de façon à ce que tous ceux qui sont répertoriés sur notre site Internet soient actifs.

5 - Questions diverses

▪ **Mutuelle des Affaires étrangères**

Marie-Pascale Avignon-Vernet pose le problème de l'augmentation brutale du tarif de la mutuelle des Affaires étrangères. La mutuelle a 12 000 adhérents dont 600 retraités et 300 agents de droit local. C'est ce petit public aux faibles revenus qui monte à une cotisation plancher de 120 euros par mois. L'effort brutal demandé à ces petits salaires est un choix absurde. On retrouvera ces personnes à la CCPAS.

Gérard Martin souligne le caractère problématique du petit nombre d'adhérents de cette mutuelle et suggère que cette très petite mutuelle intègre une autre mutuelle.

Monique Cerisier ben Guiga propose de contacter le directeur adjoint de cabinet de Laurent Fabius et Yves Saint-Geours, directeur de l'administration au ministère des Affaires



Compte rendu approuvé

étrangères (MAE), en faisant valoir le fait que le MAE subventionne cette mutuelle et a donc un droit de regard sur son fonctionnement et en expliquant que les dernières décisions qu'elle a prises sont particulièrement injustes pour les adhérents les plus modestes. Il faut s'interroger sur l'intérêt qu'a le MAE de garder sa mutuelle autonome. L'objectif serait d'obtenir que cette mutuelle fusionne avec une autre.

▪ Situation des agents de droit local (cas du Maroc)

Marie-Pascale Avignon-Vernet explique qu'à l'âge obligatoire de la retraite dans certains pays comme le Maroc où cet âge est fixé à 60 ans, les recrutés locaux n'ont pas toujours toutes leurs annuités. La sénatrice Claudine Lepage confirme que cet âge de départ en retraite est maintenant imposé dans certains cas, dans les consulats et dans les écoles françaises. La réponse du ministre des Affaires étrangères qui consiste à dire que la législation locale impose de procéder ainsi n'est pas tout à fait exacte. D'après le sénateur Jean-Yves Leconte qui a évoqué le sujet avec Yves Saint-Geours, directeur général de l'administration de MAE, il semblerait qu'un certain nombre de postes utilisent cette excuse pour supprimer certains des 675 emplois que le MAE soit rendre, sans pour autant qu'une consigne ait été donnée dans ce sens. Le Bureau national décide l'envoi d'un courrier à Yves Saint-Geours.

▪ Fiche technique sur les demandes d'aide et tentatives d'arnaque (demande de la section du Mali)

Marie-Pascale Avignon-Vernet a donné suite à la demande émanant de la section du Mali et a proposé aux membres du Bureau national une fiche sur les demandes d'aides d'urgence et les arnaques auxquelles nos sections peuvent être confrontées. Le Bureau national approuve la fiche. Monique Cerisier ben Guiga souhaite que soit élaborée par ailleurs une fiche spécifique sur la prise de contact avec le Comité d'entraide aux Français rapatriés (CEFR) pour les Français en difficulté qui ont besoin de rentrer en France. La présidente suggère d'inviter Nabil Nefati du CEFR lors d'une réunion de BN.

▪ Thèmes de travail proposés par Florence Baillon

Florence Baillon avait donné l'idée de sensibiliser les adhérents aux conditions d'emploi de personnel de maison par rapport à leur propre conduite, en particulier dans les pays où il n'y a pas de législation. François Nicoullaud a proposé de rédiger une fiche générale sur l'exploitation.

Nicole Galeazzi signale que la section Autriche a publié sur son site un article sur l'existence de chèques emploi service en Autriche, qui intéresse beaucoup les internautes.

La sénatrice Claudine Lepage a eu un échange avec Florence Baillon sur la question de l'équivalence des diplômes. C'est davantage la question de l'équivalence des parcours et des contenus des formations qui est posée.

▪ Situation en Centrafrique



Compte rendu approuvé

Monique Cerisier ben Guiga observe que la situation dans ce pays est désastreuse : on dénombre de plus en plus d'exactions, de meurtres, de viols, de villages brûlés.

La sénatrice Claudine Lepage fait savoir que l'Alliance française a rouvert ses portes si bien que les recrutés locaux ont retrouvé leur emploi et leur salaire, mais qu'il n'y a pas de directeur. C'est le Conseiller culturel qui assure l'intérim ce qui donne lieu à une situation malsaine où la même personne attribue et gère les subventions. Si un directeur n'est pas nommé d'ici trois mois, l'Alliance française fermera. Enfin, le lycée ne fonctionne pas : les enfants sont au CNED.

Michèle Bloch précise que le CNED aurait développé un enseignement véritablement interactif (e-learning). Cependant, dans la mesure où il est demandé au CNED de s'autofinancer, cela entraîne une hausse des tarifs d'inscription. Michèle Bloch suggère de demander une visite au CNED pour s'informer sur ces nouveaux systèmes de e-learning.

▪ **Renouvellement de l'adhésion de Français du monde-adfe à l'Inter-LGBT :**

Le Bureau national est favorable au renouvellement de l'adhésion de l'association à l'Inter-LGBT. Catherine Libeaut doit envoyer à Michèle Bloch le bulletin d'adhésion.

▪ **Situation fiscale au Portugal**

Mehdi Benlahcen a rencontré Dominique Depriester le 20 septembre au sujet de la situation tendue au Portugal.

L'an dernier, le Portugal a dénoncé la convention fiscale qui liait le pays à la France. Les Portugais ne voulaient plus respecter l'article 20 de cette convention qui prévoyait que les fonctionnaires français au Portugal paient leurs impôts en France et non au Portugal. Les fonctionnaires subissent un redressement fiscal sur cinq ans pour avoir respecté la convention fiscale. Les professeurs du Lycée français de Lisbonne ont reçu une mise en demeure de payer des montants considérables au fisc portugais. Les syndicats ont voulu faire grève. Mehdi Benlahcen a alerté le Cabinet d'Hélène Conway-Mouret qui se charge du dossier avec l'AEFE. Une réunion est prévue entre l'ambassadeur et le secrétariat d'Etat à la fiscalité portugais pour décider d'un moratoire.

Monique Cerisier ben Guiga explique que les conventions fiscales établies entre la France et les pays de l'OCDE ont pour but d'éviter la double imposition. C'est le rôle des diplomates d'obtenir que le Portugal respecte le cadre OCDE.

Le sénateur Jean-Yves Leconte signale que des manœuvres similaires ont lieu en Grèce.

6 - Elections : mise en œuvre du texte d'orientation sur les élections 2014 (rédaction de fiches techniques destinées aux sections)

Monique Cerisier ben Guiga annonce que l'objectif de l'association est de permettre à l'ensemble des adhérents de comprendre comment ils vont être représentés dorénavant au



Bureau national du samedi 21 septembre 2013

Compte rendu approuvé

niveau local. Le Bureau national doit envoyer aux sections des fiches didactiques et simples. Trois fiches ont déjà été préparées ; d'autres sont en projet.

Le sénateur Jean-Yves Leconte indique qu'il y aura bien une urne à Paris pour l'élection sénatoriale. Il rappelle la composition des listes de candidats aux conseils consulaires :

- Dans les circonscriptions où l'on compte moins de 20 000 inscrits au consulat : le nombre de sièges de conseillers consulaires à pourvoir + 3
- Dans les circonscriptions où l'on compte plus de 20 000 inscrits au consulat : le nombre de sièges de conseillers consulaires à pourvoir + le nombre de délégués consulaires + 5

Une lettre explicative personnalisée par circonscription consulaire sera adressée par le siège (soit 130 lettres).

Gérard Martin lit les suggestions envoyées par François Nicoullaud : ouvrir une rubrique « élections » dans le coin des responsables du site ; rappeler dans la fiche 3 de veiller à l'équilibre géographique des listes.

Les membres du BN relisent et corrigent les projets de fiches pratiques. Elles seront envoyées dès la semaine suivante aux sections.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h40.